



N°168

Informations municipales
Juillet - Août 2014

Laxou
Actualités

ATE EN DANGER p. 3



Pour recevoir nos informations par email, merci de nous faire une demande à : contact@laxou.fr

La grande boucle passe par Laxou !

Le 11 juillet 2014 le Tour de France traversera Laxou en fin d'après-midi, des mesures sont prises afin que les voies de circulation empruntées soient sécurisées.



La 7^{ème} étape du Tour de France part d'Épernay et arrive Place Carnot à Nancy, les coureurs vont parcourir plus de 230 kilomètres et franchiront deux bosses près de l'arrivée : la côte de Marron et l'avenue de Boufflers, un beau final en perspective. La traversée de Laxou est programmée en fin d'étape, les coureurs venant de Villers-lès-Nancy arriveront sur le Boulevard Foch et remonteront l'avenue Paul Déroulède en direction de l'avenue Anatole France.

Le stationnement sera totalement interdit sur le parcours à compter du 10

juillet à 20 heures et la circulation sera neutralisée le jour de la course à partir de 14 heures (cet horaire sera fonction du rythme des coureurs). Deux autres rues débouchant sur le boulevard Foch seront **complètement fermées à toute circulation à partir de 14 heures : l'impasse Croix de Chêne et la rue du 11 Novembre.**

Une réglementation particulière sera appliquée sur les voies qui arrivent sur l'avenue Paul Déroulède, le stationnement sera réorganisé et un double sens de circulation sera possible entre 14 heures et 20 heures. La rue Jacquot de France entre la rue Jean-Jacques Rousseau et la rue Ernest Albert et la rue Sainte-Anne entre l'avenue Paul Déroulède et la rue Ernest Albert seront à double sens avec neutralisation d'un côté de stationnement.

Le terminus de la ligne N°3 sera rue Raymond Poincaré à la hauteur des numéros 23 à 29.

Le parcours empruntant l'avenue de Boufflers et l'avenue de la Libération à Nancy, des mesures de déviation seront prises pour aiguiller la circulation en direction de la Cascade et de l'avenue Pinchard.

Toutes ces informations vont vous permettre de prendre les dispositions nécessaires afin de profiter au maximum de ce grand moment.

www.grand-nancy.org



Sentiers des contes 17^{ème} édition

Des contes pour rêver et des sentiers à redécouvrir !



Patrick BERGER, conteur professionnel, vous invite cet été à la redécouverte des sentiers de Laxou, au gré de ses belles histoires pour petits et grands.

Histoires du terroir, contes merveilleux, comptines... seront au rendez-vous, tirés de la tradition ou inventés pour l'occasion, ils agrémentent des promenades propices à une vraie découverte de la nature. Un moment magique, hors du temps, à partager chaque jeudi du mois de juillet.

A l'honneur, cette année : le secteur Saint-Arriant et les terrains ouverts rue de Lavaux. Le rendez-vous est donné chaque jeudi de juillet à 18 h, angle des rues Edouard Grosjean et Tarrère pour une balade bucolique d'une heure, pleine de poésie.

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 19 juillet de 9 h à 11 h dans la salle du Conseil de la Vie Locale au Village.

Fête nationale du samedi 12 juillet

- 11 h 00 : inauguration du parvis de l'Hôtel de Ville
« Gilbert ANTOINE ».

Festivités de la fête nationale sur le parking de l'Hôtel de Ville :

- A partir de 19 h 30, musique d'ambiance.
- 20 h 00 bal populaire avec l'orchestre Arnold Franchini.
- 22 h 45 feu d'artifice dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Buvette et restauration assurée par l'association « Si l'on se parlait ».

- Fin de la manifestation à minuit.



N° 168 SOMMAIRE

ACTUALITÉS2

EDITO..... 3

CADRE DE VIE ET
ENVIRONNEMENT 4-5

VIE SCOLAIRE 6-7

CULTURE, SPORT, JEUNESSE 8-9-10

JEUNESSE, SENIORS10-11

PETITE ENFANCE..... 12

PORTRAIT DE LAXOVIENNE 13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE
DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

ACTUALITÉS 15

Directeur de la publication :

Laurent GARCIA - 3 avenue Paul
Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce
numéro : Laurence WIESER, Yves PINON,
Nathalie PARENT HECKLER, Naïma
BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD,
Stéphanie MUEL, Claudine BAILLET
BARDEAU, Lionel DEMANGE, Sylvain
MONNIN, Anne PERRIN, Stéphane
HERVEUX, Muriel GUILLAUME, Margaret
SCHMIT, Florence PETITJEAN, Brigitte
CARPENTIER. Photos, illustrations et
mise en page : La Maison Chabane Dépôt
légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle
n° 1670 Imprimeur : Imprimerie Moderne.
Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax :
03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr -
Site Internet : www.laxou.fr



Papier issu
de sources
responsables
FSC® C102513



Laxou Actualités est
imprimé sur un papier
issu d'une éco-gestion
responsable des forêts.

LES COMMUNES AU REGIME POUR L'ETE



Dès avril 2013, j'évoquais dans ces colonnes le « coup de massue » infligé aux collectivités locales par le Gouvernement. Aujourd'hui, les baisses de dotations de l'Etat touchent durement toutes les collectivités, bien au-delà de ce qu'elles pouvaient imaginer... Ces baisses sans précédent bouleversent et dégradent considérablement l'équilibre budgétaire des communes. **C'est ainsi que toutes les villes se trouvent face à des choix et des arbitrages douloureux.**

Laxou n'est pas épargnée. Depuis janvier dernier, les mauvaises nouvelles se succèdent : **baisse de 300 000 €** des dotations par rapport à l'an dernier, Dotation Globale de Fonctionnement **diminuée de 100 000 €**, nouvelles normes obligatoires et nouvelles réglementations contraignantes, toutes

deux génératrices de dépenses supplémentaires. Parallèlement, **l'attente du versement de plus de 450 000 €** de subventions participatives de l'Etat, du Département et de l'Europe, prévues mais non encore créditées, prive Laxou de toute marge de manœuvre.

La dernière nouvelle est tombée mercredi 16 juin : **le quartier du Champ-le-Bœuf (mais la seule partie Laxou de ce quartier !) est « sorti » du périmètre des « quartiers ZUS prioritaires », selon la liste gouvernementale.** Cela implique une **nouvelle baisse** prévisible de la Dotation de Solidarité Urbaine de **400 000 €** qui vient directement et immédiatement impacter notre politique sociale pour la petite enfance, l'emploi, le Dispositif de Réussite Educative, les subventions, les animations, l'application de la Réforme des rythmes scolaires... Le Gouvernement considère donc que ce territoire urbain ne concentre pas « une majorité de bas revenus »... Conscients que l'effort doit être collectif et partagé, nous ne pouvons cependant admettre l'idée que les habitants d'un même quartier sont considérés plus riches du côté laxovien que maxévillois ! J'ai écrit au Préfet en ce sens, pour lui faire part de ma déception, mon interrogation et mon indignation.

L'ensemble des élus et des agents municipaux réfléchissent et travaillent afin d'optimiser le budget communal. L'objectif commun est de pérenniser le service aux habitants, au tissu associatif ainsi que l'offre de loisirs, ... en priorisant les dépenses et en faisant preuve de créativité et de bon sens. Comme pour les autres communes, nous réalisons des arbitrages dans un souci d'économie, et, vous l'avez certainement constaté, des manifestations, réceptions, événements festifs, ont d'ores et déjà été annulés...

J'espère sincèrement que cet été sera l'occasion pour tous les laxoviens de se reposer, loin de leurs préoccupations quotidiennes et du climat de morosité entretenu à la fois par les médias et par les réalités de la crise économique.

A toutes et tous, je souhaite de très bonnes vacances.

Laurent Garcia

Maire de Laxou

Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE) en danger

A l'heure où ce Laxou Actualités est en cours d'impression, nous ne connaissons toujours pas les horaires de fonctionnement des écoles primaires pour la rentrée du 2 septembre 2014.

Depuis de nombreux mois, parents, enseignants, animateurs, élus et agents communaux travaillent ensemble pour dresser le bilan de la mise en application de la Réforme en école maternelle en 2013, afin d'envisager au mieux l'organisation de la rentrée prochaine.

Pour la majorité d'entre nous, la tâche est d'autant plus complexe que cette Réforme ne semble pas adaptée au jeune public de l'école maternelle. C'est le message que nous avons relayé et argumenté auprès du Ministère de l'Education, aidé en cela par le Sénateur Jean-François HUSSON.

Lors du dernier entretien avec le Cabinet du Ministre vendredi 27 juin 2014, nous avons été déboutés de notre demande de suspension provisoire de la Réforme en maternelle.

Cela nous impose de facto de poursuivre sa mise en application.

C'est ainsi que la commune de Laxou se trouve en difficulté. En effet, nous finançons actuellement la Réforme en école élémentaire à raison de 8 heures d'activités par semaine (ce qui n'est pas nouveau pour nous car cette Réforme est en réalité notre quotidien depuis 1995) pour un coût de **350 000 €**. L'application de la Réforme en maternelle qui nous est imposée nous coûte actuellement **250 000 €** supplémentaires pour 4 heures d'activités hebdomadaires. Cela représente donc une enveloppe de **600 000 €** pour un total de 12 heures d'activités hebdomadaires en école primaire.

Pour les raisons exprimées ci-dessus dans l'édition du Maire, nous ne sommes pas en capacité de financer 12 heures d'activités, là où, pour mémoire, toutes les autres communes peinent à financer les 6 heures imposées, ce qui met en danger notre dispositif ATE actuel reconnu, plébiscité, et cité en exemple.

Or, nous voulons avant toute chose pérenniser ce dispositif ainsi que les emplois qu'il a permis de créer, tout en poursuivant les projets mis en œuvre pour le bien-être des enfants. Ce « sauvetage » est possible uniquement si des aménagements particuliers sont acceptés, avec un accompagnement financier annuel récurrent.

Nous avons fait part de ces difficultés à l'Inspection de l'Education Nationale afin qu'elle statue sur l'organisation de la rentrée prochaine. C'est dans ce contexte que le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a déclenché des conseils d'écoles extraordinaires le 30 juin et le 1^{er} juillet afin d'organiser formellement des votes et ainsi recueillir l'avis des représentants des parents d'élèves et des enseignants d'écoles maternelles.

Nous sommes dans l'attente de la décision académique qui découlera de ces conseils d'écoles extraordinaires et fixera les horaires des écoles primaires de notre commune pour la rentrée prochaine.

Grand merci aux animateurs, parents d'élèves, élus, enfants, collégiens et lycéens qui se sont mobilisés, sans esprit partisan, pour faire entendre notre souhait de pérenniser l'ATE en élémentaire !

Les directives de l'Inspection seront mises en ligne dès réception sur le site de la Ville www.laxou.fr rubrique Rythmes Scolaires.



Elles sont vertes et nous envahissent...

C'est sous cet appel un peu provoquant qu'à l'initiative de Laurence WIESER, adjointe au maire en charge de l'environnement, Pierre CANTUS conseiller délégué à l'environnement, Paul MONTAGNE de l'association Floraine, une dizaine d'étudiant en agronomie de l'ENSAIA et de leurs professeurs Sylvains LERCH et Cyril FEIDT, près de 80 personnes se sont rassemblées pour découvrir sur le terrain ces dangereux envahisseurs.

Depuis plusieurs années la commune de Laxou a mis en place des protocoles test de lutte contre les plantes invasives et en particulier la Renouée du Japon, en partenariat avec l'association de botanistes Floraine. Cette année les étudiants ingénieurs en agronomie de l'ENSAIA ont complété les études et les habitants ont pu apprendre à reconnaître, sur le terrain, ces plantes exotiques, souvent ornementales, qui posent problème sous nos latitudes.



Après plusieurs articles de présentation dans le journal communal en 2012 et 2013 par Paul MONTAGNE et un inventaire des plantes présentes sur le territoire, les étudiants ont conçu cette année un panneau informatif à destination du grand public qui a été installé à l'occasion de la balade découverte. Il est visible en haut de la rue de la forêt, proche de l'entrée du parc du Fond de Lavaux.



Informés des différentes espèces invasives, les participants ont pu apprendre à identifier sur le terrain différentes plantes invasives, dont certaines peuvent être dangereuses pour la santé (toxicité, allergies, brûlures...) mais sont surtout, éloignées de leur milieu d'origine, sans prédateurs ni concurrents, responsables de la destruction de la biodiversité locale. Les espèces exotiques invasives sont aujourd'hui considérées comme l'une des plus grande menace pour la biodiversité.



La balade s'est prolongée le jeudi 5 juin à la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre par une présentation théorique et technique sur les moyens de lutte possibles, devant une quarantaine de personnes.



Fortement impliquée dans les dispositifs de préservation de la biodiversité et du maintien des trames vertes la favorisant, la commune de Laxou prolongera tout au long des années à venir ses actions de connaissance et de partage des bonnes pratiques. La commune a souhaité pour cela formaliser une convention de partenariat tripartite (Ville-Floraine-ENSAIA) afin de planifier les futures études et espérer pourvoir trouver des solutions réalistes, applicables sur les différents terrains envahis et les différents environnements qui accueillent ces plantes. N'hésitez pas à nous signaler la présence de l'une ou l'autre de ces plantes sur votre terrain : 0383978585.

Après « les belles lorraines », prenez rendez-vous avec « L'insolite ou le remarquable dans la nature lorraine »



Les Rendez-vous nature de Laxou organisés avec FLORE 54 ont eu le plaisir d'accueillir en juin **Paul MONTAGNE** pour un diaporama consacré aux nombreuses orchidées sauvages présentes en Lorraine.

En septembre, **Stéphane VITZTHUM** nous présentera d'autres merveilles insolites ou remarquables qui peuplent la nature en Lorraine. La conférence aura lieu le **vendredi 26 septembre à 20 h, salle Louis Pergaud, place de la liberté au Village.**

Concours des maisons, balcons, jardins fleuris et potagers, c'est parti !

Avec les beaux jours et le soleil chacun profite des couleurs de la nature, le fleurissement communal de printemps fait place au fleurissement d'été et les premiers fruits ornent les arbres et ravissent les gourmands.



La Ville de Laxou soutient toutes les initiatives qui favorisent l'embellissement de la ville et, de manière générale, qui favorisent la biodiversité.

Le concours des maisons, balcons, jardins fleuris et potagers participe à ces initiatives. Ainsi, le samedi 24 mai, **Laurence WIESER**, adjointe au maire en charge de l'environnement, **Pierre CANTUS** conseiller municipal délégué à l'environnement, accompagnés des services techniques de la ville et des nouveaux membres du jury a officiellement lancé le concours 2014.

La plante de l'année, plante déterminée par le Conseil Général pour accueillir les participants au concours départemental, est le géranium. Après la présentation de **Gérard JACQUOT**,

responsable des espaces verts de la Ville, cette plante aux mille facettes et couleurs n'a plus de secret pour les jardiniers. Le jury fera le tour des inscrits durant tout l'été pour désigner les vainqueurs en septembre, la remise des prix aura lieu le 4 octobre.

Un grand merci aux fidèles participants à ce concours, bienvenue aux nouveaux participants que nous souhaitons nombreux et bonne chance à tous !

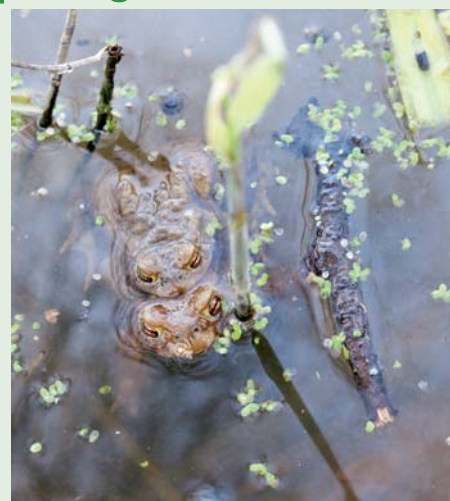
Renseignements auprès du pôle environnement : 03 83 97 85 85.

Zones humides : des milieux très fragiles à protéger

Après le constat malheureux de plusieurs baignades d'animaux domestiques et le permanent remous de l'eau, la zone humide du Fond de Lavaux a été entièrement clôturée et grillagée, l'accès restant possible par un petit portillon.



Rappelons qu'il est strictement interdit d'y laisser se baigner les animaux domestiques, l'eau pouvant par ailleurs contenir des parasites ou des sangsues. Ce milieu fragile, en cours d'installation, trouve son équilibre grâce à toutes les espèces qui le fréquentent : batraciens, oiseaux, insectes, plantes aquatiques. Le magnifique nénuphar blanc planté en 2011 n'a pas survécu... Gageons que la persévérance des services techniques, aidés de la nature et de la bienveillance des Laxoviens, permettra le renouvellement des espèces qui l'habitent.



Déchets verts : ayez le réflexe déchetteries !

Qu'il s'agisse de déchets verts ou d'encombrants, nous vous rappelons qu'une carte magnétique gratuite vous donne accès aux déchetteries du Grand Nancy, solution la plus pratique et la plus simple. Si vous ne possédez pas encore cette carte vous pouvez en faire la demande depuis le site internet de la communauté urbaine.

Renseignements : Maison de la Propreté 03 83 17 17 07 ou www.grand-nancy.org/vie-quotidienne/tri-des-dechets



Les enfants de L'ATE de l'école Schweitzer éco-citoyens

Les enfants de l'activité « environnement » de l'Aménagement du Temps de l'Enfant de l'école élémentaire Albert Schweitzer travaillent tout au long de l'année sur la biodiversité, le respect de la faune, la flore, et l'environnement. C'est ainsi qu'ils sont naturellement devenus les acteurs de la sensibilisation au tri des déchets au sein de leur école, à l'image du travail effectué par les parents éco-volontaires engagés depuis 2012 dans le projet communautaire sur le quartier du Champ-le-Bœuf et le Plateau de Haye.



Nathalie PARENT HECKLER, adjointe aux affaires scolaires et Yves PINON, adjoint à la cohésion sociale, ont saisi l'opportunité éducative d'une nouvelle action environnementale pour ces enfants, en les missionnant pour diffuser au quotidien la bonne parole auprès de tous les élèves et des adultes. A l'image de leurs aînés éco-volontaires, les élèves ont pour objectif de sensibiliser et d'éduquer leurs camarades sur les notions de gas-

pillage, de pollution, et l'importance du tri des cartonnages, papiers, verre, et autres déchets quotidiens, mais aussi à l'importance de ne pas jeter ses débris, quels qu'ils soient, dans la rue, la forêt ou les espaces verts.

Les animateurs ont travaillé en partenariat avec la maison de la propreté du Grand Nancy, ainsi les ambassadeurs du tri se sont déplacés à l'école pour informer et sensibiliser à leur tour les enfants sur l'importance du tri, son fonctionnement, ses répercussions sur la vie quotidienne. A travers des situations ludiques, leur action a permis d'installer et de pérenniser la collecte sélective des déchets papiers sur l'ensemble de l'école élémentaire Albert Schweitzer. Des poubelles spécifiques réservées à cet usage ont été disposées dans les endroits stratégiques de l'école.

Les enfants, enthousiastes, participent pleinement à ce geste éco-citoyen. D'autres actions sont en projet pour la rentrée prochaine et viendront compléter ce programme, avec notamment l'aide de la Mascotte Maurice qui sera pour l'occasion le professeur ès qualité. L'objectif est de généraliser la démarche sur toutes les écoles laxoviennes.



Classe de découvertes à la ferme pour les élèves de l'école élémentaire Albert Schweitzer

Quatre nuits, quatre jours et demi et un cocktail d'activités centrées sur la vie à la ferme, tel fut le programme pour quarante élèves de l'école élémentaire Albert Schweitzer.



Les classes de CP/CE1 de Mademoiselle SAILLET et de CE1 de Monsieur MOLLI sont parties en classe découverte à la ferme pédagogique de La Combelle à Pexonne. Le beau temps étant de la partie, les séances de pêche, d'équitation, de découverte de la faune et de la flore, de la forêt se sont succédées. D'autres activités plus reposantes mais non moins enrichissantes comme la fabrication du pain et du beurre, la construction

de moulins à eau, ont eu lieu dans les différentes salles adaptées de la ferme pédagogique, encadrées par des animateurs passionnés et passionnants. Une fois l'appréhension du départ passée, les enfants ont profité pleinement des moments de vie collectifs et étaient ravis de se retrouver tous ensemble pour les repas et les temps en chambre. Chacun a pu apprécier ces moments de partage et les règles de citoyenneté étudiées en classe ont pris du sens. Pour beaucoup, le quotidien loin de sa famille et les nombreuses activités furent une réelle découverte.

Nombre d'entre eux sont montés sur un poney pour la première fois et le maniement de la canne à pêche et de la brouette était une nouveauté.

Au-delà des souvenirs emmagasinés dans sa mémoire, tous les enfants sont repartis avec quelques traces de leur passage à La Combelle, dont un calot de boulanger, un petit pain et des photos. Les apprentissages scolaires ont été travaillés chaque jour à travers un cahier de vie où les élèves rédigeaient un court récit de la journée. La communication avec les parents se faisait par le biais du site de l'école avec la mise en ligne de photos légendées et d'une messagerie vocale. Enfants et enseignants sont rentrés chez eux fatigués mais heureux.

Les enseignants et les enfants ont remercié la Mairie de Laxou pour sa participation financière qui a permis de réaliser ce projet en se disant : vivement l'année prochaine !

Séjour sportif à la montagne : une classe de découvertes active pour l'école élémentaire Victor Hugo

La classe de CM1/CM2 de l'école Victor Hugo s'est rendue au centre « Clairsapin » au village d'Arrentès-de-Corcieux près de Gérardmer dans les Vosges.

Les 21 enfants et leur professeur **Monsieur USIETO**, ont découvert le milieu montagnard du massif des Vosges à travers divers sports.

Ainsi, les enfants ont pu pratiquer l'escalade, le VTT, le « canirando » (randonnée pédestre durant laquelle ils sont harnachés à un chien), le tir à l'arc et l'accrobranche.

Nos jeunes écoliers se sont retrouvés pour les traditionnels feux de camp et des balades nocturnes en forêt pour une découverte inédite de la montagne ! La Boum tant attendue a clôturé le séjour. La météo a été clémente et tous sont revenus avec plein de souvenirs à partager.

Les enfants et leur enseignant remercient la municipalité pour avoir aidé au financement de ce projet !



Les portes ouvertes ATE 2014



Prévention routière à vélo

La Municipalité poursuit sa politique de formation des jeunes cyclistes au sein même des écoles, avec la Police Municipale. C'est à vélo, sur un parcours aménagé, que les élèves ont effectué la mise

en pratique des consignes de sécurité prodiguées par les agents de la Police. A l'issue de la formation, ils ont reçu leur diplôme et un brassard réfléchissant pour être bien vu en toute circonstance.



Ecole Louis Pergaud



Ecole Albert Schweitzer



Des élèves chanteurs et acteurs : dix mois d'école et d'opéra

L'école Emile Zola, et plus particulièrement la classe de CM2 de Pascaline RICHARD, a eu le privilège d'être sélectionnée pour participer à un projet ambitieux initié par l'Opéra de Paris autour de la thématique de la Grande Guerre. C'est ainsi que durant 10 mois, l'ensemble des élèves de l'école a vécu au rythme des répétitions hebdomadaires, des voyages vers la capitale et les différentes visites sur les sites de mémoire.



Pour la première fois depuis plus de 20 ans d'existence, un programme pédagogique, artistique et humaniste de l'Opéra de Paris s'est ouvert à des opéras situés en région, favorisant ainsi la mixité et l'ouverture à tous d'un monde assez méconnu, « l'Opéra ». Les Opéra de Reims et Opéra National de Lorraine ont ainsi pu rejoindre l'Opéra Bastille de Paris.

A travers une création musicale, originale et spécialement écrite pour l'occasion, les élèves de 2014 ont découvert ce qu'était la vie de leurs aïeux grâce à des témoignages authentiques, des lettres de Poilus jusqu'aux Poèmes à Lou d'Apollinaire durant la période tourmentée de la guerre 1914-1918.



Ainsi, chaque semaine depuis le mois de septembre, à raison d'une matinée par semaine, les enfants ont travaillé le chant, la danse, l'expression dramatique ou encore le théâtre en présence de professionnels issus des équipes artistiques et éducatives du service pédagogique de l'Opéra National de Lorraine. Ces séances se sont déroulées les vendredis matin dans les locaux de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre, mais aussi dans les locaux de l'Opéra de Nancy. A raison d'environ une fois par mois, les élèves se sont également immergés dans l'atmosphère « feutrée » de l'Opéra national de Lorraine en présence d'une équipe artistique venue tout spécialement de Paris.



Par ailleurs, un spectacle ne pourrait exister sans costumes. Les séances d'essayage étaient donc aussi au planning, le tout dans la bonne humeur ! Plusieurs séjours à Paris et Reims ont permis de mutualiser le travail de tous les enfants. Cette collaboration exceptionnelle, rassemblant quatre classes

de différentes communes (Argenteuil, Aubervilliers, Reims et Laxou), a débouché sur un spectacle collectif original.

Il a été présenté les 14 et 15 juin 2014 à l'Opéra de Paris, le 24 juin à l'Opéra de Reims et le 27 juin à l'Opéra National de Lorraine, après 10 mois de travail et de préparation jalonnés de multiples rencontres.

Nous remercions chaleureusement **Pascaline RICHARD** pour son investissement de tous les instants dans ce projet, ainsi que les enfants qui ont offert un spectacle de qualité grâce à leur implication et leur assiduité.

La Municipalité a participé à cette action d'envergure dans le cadre des classes de découvertes annuelles, en allouant à l'école une subvention de plus de 10 000 € pour aider au financement des nombreux déplacements. Elle a également mis à disposition chaque vendredi matin la salle d'Expression Corporelle de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre, pour organiser les répétitions.

Un grand bravo à tous pour le travail réalisé, et tout le bonheur offert sur scène !

Pour sa 5^{ème} édition, « Laxou Trail » avait rendez-vous avec le soleil

La cinquantaine de bénévoles de l'association « World-trailander », qui compte plus de 100 adhérents, a tout mis en œuvre pour que ses quelques 500 participants aux 2 courses, 9 km pour le marcassin et 21 km pour la belette puissent s'exprimer dans les meilleures conditions.

Dès 9 h 30, 250 coureurs inscrits sur la « belette », se sont élancés pour 21 km à travers le bois des Fourasses et les sentiers de Laxou avec un parcours exigeant qui en a surpris plus d'un.

Cette 5^{ème} édition a été marquée par le soutien à **Lucie**, 5 ans, atteinte du syndrome de Rett, maladie orpheline à l'origine d'un polyhandicap. Ainsi le challenge de Lucie a été attribué à la meilleure et au meilleur grimpeur.



A 10 heures, le départ du marcassin était donné avec à l'arrivée 238 classés dont 42 % de femmes.



Lucie a également passé la ligne d'arrivée accompagnée de sa maman et des coureurs de l'ACGV Gondreville qui ont poussé une goélette tout au long du parcours.

Avec plus 26 % de fréquentation par rapport à 2013, l'association du WTL Laxou espère dépasser les 500 concurrents pour sa 6^{ème} édition en mai 2015.

Cette manifestation sportive est soutenue par de nombreux partenaires privés et par la ville de Laxou représentée par **Guilaine GIRARD**, adjointe au sport et **Matthieu EHLINGER**, conseiller délégué au sport et grâce à la mobilisation des services techniques de la ville.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine !

Foot : les jeunes sont très « fair-play »

L'équipe de jeunes des 11/12 ans du quartier des Provinces était qualifiée cette année pour la finale du trophée du Fair-Play.

Le challenge consiste pour chaque équipe à faire ses preuves sur le terrain et tester parallèlement ses compétences dans un Village Citoyen où des ateliers thématiques sont proposés sur des valeurs citoyennes par des associations locales et représentants institutionnels.

La finale avait lieu au stade Marcel Picot et l'équipe a terminé 2^{ème}, un grand bravo !



Fête du basket par l'association « Laxou Basket Club »

Avec le soutien de la Ville de Laxou, une centaine de personnes ont participé à la fête du LBC de Laxou, dimanche 1^{er} juin, au gymnase de l'Europe, pour leur 42^{ème} anniversaire. **Florent PIETRUS**, joueur du SLUC Basket Nancy et de l'équipe de France, notamment champion d'Europe avec les bleus en 2013, et 3 fois champion de France dans sa carrière, était présent en tant que parrain du club.

Plusieurs matchs amicaux ont animé la journée, entre les jeunes du club et le SLUC.



Fête de l'école de tennis de la Sapinière

Enfants et parents se sont retrouvés autour d'un barbecue pour fêter la fin de la saison et profiter d'une belle journée... de tennis !



Esclime : tournoi des 3 villes

Laxou, Richardmémil et Toul ont organisé l'incontournable tournoi associatif réunissant 140 tireurs de tous âges aux trois armes : fleuret, épée et sabre. Une organisation qui a fait mouche !



Jeunesse

Conseil Municipal d'Enfants ; Quand les enfants verbalisent ...

Mardi 3 juin 2014, opération faux PV pour le CME pour prévenir les incivilités dans la bonne humeur.

Le mardi 3 juin dernier, les automobilistes laxoviens mal garés ont sans doute retrouvé un drôle de papier sur leur pare-brise. Les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants ont, en effet, arpenté les rues de la communes pour une action faux PV. Munis de leur faux PV « stationnement gênant ou interdit » écrits de leur main, les jeunes élus se sont activés autour des véhicules en infraction. L'opération s'est déroulée dans l'excitation et la bonne humeur.

L'objectif de cette action était de sensibiliser les automobilistes sur les infractions relatives au stationnement au travers des enfants. Globalement, cette initiative a été très bien accueillie par les quelques propriétaires de véhicules que le CME a rencontrés.



Conseil Municipal d'Enfants

Le 25 juin 2014 séance rétrospective de l'année de mandat

Avec 14 nouveaux élus, le CME 2014 a eu un nouveau visage. Ces jeunes élus ont donc profité de cette 1^{ère} année pour prendre la mesure du rôle de l' élu en

participant à toutes les manifestations communales et ainsi définir les projets qu'ils mettront en place lors des 2 prochaines années de leur mandat.

11 novembre 2013	7 décembre 2013	10 décembre 2013	25 janvier 2014	18 mars 2014	8 avril 2014	8 mai 2014	3 juin 2014
Cérémonie du 11 Novembre ; Les enfants ont entre autres raconté l'histoire du drapeau français.	Manifestation LES RENDEZ-VOUS DU COEUR pour le Téléthon.	Défilé de la Saint-Nicolas à Laxou.	Congrès des conseillers municipaux d'enfants à Pont-à-Mousson. Journée d'échange avec d'autres jeunes élus.	Travail autour de l'environnement et conception d'affiches pour, en outre, lutter contre les déjections canines... elles seront distribuées à la rentrée 2014.	Le CME à la découverte des abeilles.	Cérémonie du 8 Mai 1945 avec la lecture de la présentation du Chant des Partisans.	Opération faux PV.

Le collège Victor Prouvé fait son théâtre

Des élèves du collège Victor Prouvé ont participé à l'atelier théâtre tout au long de l'année scolaire, encadrés et dirigés par leurs enseignantes **Mesdames SCHMITT et VILLEMEN**.

Pour le bonheur des parents et des autres élèves, leur assiduité s'est concrétisée par des représentations théâtrales mêlant tout à la fois surprise, émotion, joie et rires, dans une ambiance tonique qui a régalié les spectateurs.

Un grand bravo à nos jeunes acteurs !



Le royaume de LARZULS

L'Accueil de Loisirs de la ville de Laxou, ouvre ces portes cet été, du 7 juillet au 14 août 2014.



Cet été comme à l'habitude, l'équipe d'animation a concocté un programme ludique, sportif et culturel pour les enfants et les jeunes de 3 à 16 ans.

L'éventail des animations proposées est construit sur la base d'une large diversité et tient compte des souhaits des jeunes et de chaque âge ; vos enfants pourront, selon leurs envies, participer à divers ateliers créatifs, musicaux ou culinaires, jeux sportifs (piscines, billard, football, tennis, baseball...) et participer aux différentes sorties (base de loisirs de Favière, Fraispertuy, Fort Aventure...) Attention les places sont limitées !!

Renseignement et inscriptions : Service Sport Jeunesse et Vie Associative – Maison de la vie Associative et du Temps Libre – 15 rue du 8 Mai 1945 – Tél. 03 83 90 54 88.

Rencontres intergénérationnelles : des résidents de « Korian Le Gentil » en visite à l'école élémentaire Albert Schweitzer.

La rencontre intergénérationnelle est une des thématiques proposée aux enfants qui participent à l'ATE. Nathalie PARENT HECKLER, adjointe déléguée aux affaires scolaires est très sensible au développement de ces rencontres entre les seniors et les plus jeunes. Elles permettent un enrichissement réciproque à travers des échanges sur le quotidien des écoliers d'autrefois et la découverte des nouveaux outils pédagogiques d'aujourd'hui.

Ainsi, un nouveau partenariat avec les résidents du « Korian Le Gentil », l'une des résidences pour personnes âgées du quartier du Champ-le-Bœuf, voit le jour et de nombreuses rencontres se sont déroulées entre mai et juin. Dans un premier temps, les résidents sont venus à l'école afin de partager un agréable moment avec les enfants du Cours Préparatoire. Tableau blanc interactif, ordinateurs, etc...

Les jeunes élèves ont fait découvrir leur univers à leurs aînés, que de changements ! Puis les enfants ont à leur tour rendu visite aux résidents. Ensemble, ils ont retranscrit leurs souvenirs d'enfance sous forme de cartes postales.

Ce projet s'est clôturé par une séance de lecture de conte, autre moment d'échange et de convivialité.



Après-midi récréatif à la Ludothèque : les enfants cuisinent les fruits et légumes du potager



Les familles apprécient les fêtes et les après-midi thématiques du samedi, organisées une fois par mois à la ludothèque. Au mois de mai, c'est le thème du potager qui a attiré les parents et leurs enfants. La directrice **Sylvie MARTIN** élabore l'activité bricolage mais ce sont les enfants sous la responsabilité des parents qui la confectionnent.

L'activité commence par le jeu du « Potager » : les enfants ont acheté des légumes et des fruits aux différents jardiniers, leur liste de courses faites, ils ont réalisé une recette salée et une sucrée qu'ils dégusteront avec leur parents. A l'initiative de **Claudine BAILLET BARDEAU**, adjointe à la petite enfance, ces animations à la ludothèque réunissant parents et enfants sont un moment privilégié d'écoute, d'apprentissages et de dialogues.

Recette salée : bouchon de thon

1. Mettre une feuille de salade au fond des caissettes en papier.
2. Finir de couper les rondelles de concombre et mettre une rondelle sur chaque feuille de salade.
3. Mettre un peu de sauce au thon sur la rondelle de concombre.
4. Finir de couper une tomate cerise en 2 et poser une ½ tomate sur la sauce.

Ludothèque « Le Petit Navire » place de l'Europe

Programme des activités durant les mois de juillet et août :

JUILLET

- 10 : Le chat et la souris
- 11 et 12 : Jeu du soleil
- 16 : Moulin à vent
- 17 : Marionnette
- 18 et 19 : Coupe glacée



La ludothèque sera fermée du lundi 21 juillet 2014 au samedi 16 août 2014

Pour rappel : la ludothèque est climatisée.

AOÛT

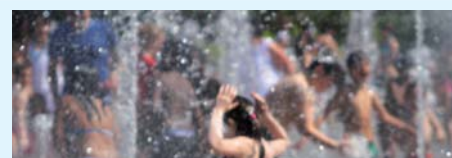
- 18 : Train du cirque
- 20 : Papillon photophore
- 21 : Couronne de princesse et chapeau de Zorro
- 22 et 23 : Ombre chinoise
- 25 : Tirelire pirate
- 27 : Eléphant sur la lune
- 28 : Petite elfe et avion
- 29 et 30 : La vache coquette

Prévention de la canicule... chez l'enfant

Quand la chaleur grimpe, les nourrissons et les enfants en bas âge éprouvent bien des difficultés à s'adapter.

En cette période estivale quelques précautions à prendre :

- restez à l'ombre et donnez-lui à boire de façon régulière,
- rafraîchissez-le très souvent avec de l'eau pas trop froide, sur la nuque, cheveux, front,



- veillez à ce qu'il porte un chapeau à large bord ou une casquette et des vêtements légers,
- évitez les promenades entre 12 h et 16 h s'il fait vraiment chaud.

chez le senior



Le plan de gestion de la canicule au niveau départemental, défini avec les services de l'Etat, prévoit le repérage des personnes dites vulnérables à domicile.

Dans l'éventualité d'une canicule, la ville de Laxou recense ces personnes âgées et/ou handicapées, qui sont isolées géographiquement ou familialement.

Si vous êtes dans ce cas, vous êtes invité(es) à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en téléphonant au **03 83 90 86 86** pour communiquer vos coordonnées et des renseignements utiles tel que les personnes à prévenir en cas d'urgence. Ce fichier est confidentiel et tenu à la disposition du Préfet de Meurthe-et-Moselle.

CONSEIL EN CAS DE CANICULE

Les personnes âgées et les nourrissons sont particulièrement sensibles au risque de déshydratation.

L'avancée en âge induit une diminution de la sensation de soif, c'est pourquoi il est indispensable de respecter le principe suivant : boire régulièrement, de préférence de l'eau tout au long de la journée.

- Utilisez un brumisateur ou des lingettes humides pour vous rafraîchir. Prenez des bains ou des douches.

- Habillez-vous légèrement.

- Fermez volets et fenêtres et profitez de la nuit, lorsque la température extérieure baisse, pour provoquer des courants d'air dans votre logement.

- Limitez les sorties et restez au frais. Dans tous les cas, si vous devez sortir, il est indispensable de vous munir d'une bouteille d'eau et d'un chapeau. Il est préférable de sortir tôt le matin ou en

fin d'après-midi en marchant à l'ombre. L'idéal est de limiter les efforts inutiles.

- Faites savoir à votre voisin, un ami ou le gardien d'immeuble si vous devez rester seul(e). Pour votre sécurité, il existe des appareils de téléalarme, renseignez-vous auprès du CCAS.

- Ecoutez les informations afin de suivre la situation et vous protéger en cas de pic de pollution.

- Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien surtout si vous souffrez de pathologies cardio-vasculaire ou d'insuffisance rénale.

Les signes principaux de déshydratation sont les suivants : sécheresse de la bouche, hypotension avec parfois malaise au lever, somnolence ou agitation, étourdissement et confusion.

Si un ou plusieurs de ces signes se manifestent, il est nécessaire de consulter un médecin.

*Vous les connaissez peut-être, peut-être pas, pourtant elles se distinguent pour diverses raisons...
Nous vous proposons de partager un moment à leurs côtés.*

L'éloquence de Jeanne PONTÉ

Jeanne PONTÉ est née le 22 juillet 1990 à Laxou en face de son jardin actuel... à la clinique de l'Espérance la bien nommée. Elle a deux frères : Adrien l'aîné et Louis le cadet. Tour à tour les trois enfants de la famille fréquentent les établissements scolaires de l'enseignement public de Laxou. Jeanne suit sa scolarité à l'école maternelle et élémentaire Emile Zola, au collège Victor Prouvé en classe européenne italien, et au Lycée Frédéric Chopin en section économique et sociale mention européenne italien, où elle obtient très brillamment le Baccalauréat en 2008.

La maîtrise de la langue italienne est importante dans la famille en raison des origines italiennes du côté maternel. En effet, les grands parents de Jeanne, originaires d'un petit village près de Bergame en Lombardie, se sont installés en Lorraine pour y trouver du travail à la fin des années cinquante.

Après son bac, Jeanne entre à la Faculté de Droit de Nancy. En licence 3, grâce au programme Erasmus à l'Université de Droit et de Sciences Politiques de Turin, elle rencontre des étudiants de différentes nationalités et découvrent le droit européen enseigné en italien. Son « goût pour l'Europe » s'installe ainsi dans son parcours. De retour à Nancy, elle obtient sa licence de droit public en juin 2011. Acceptée sur dossier en Master 1 Etudes Européennes Générales à l'Institut des Hautes Etudes Européennes de Strasbourg, elle côtoie de près les institutions européennes et leurs fonctionnements. Elle assume sur cette même période un secrétariat dynamique de l'association des étudiants en organisant débats et conférences ouvertes. Son parcours et sa personnalité retiennent l'attention de ses professeurs. Elle entre en Master 2 de Droit de l'Union européenne à la Faculté de droit de Strasbourg, obtient son diplôme avec mention en juin 2013. Puis elle intègre le Collège d'Europe à Bruges en Belgique, plus vieil Institut post-universitaire où l'Europe se vit et s'enseigne tous les jours.

L'entretien et les recommandations professorales emportent l'adhésion des membres du jury, constitué via le Ministère des Affaires Etrangères. Depuis septembre 2013, Jeanne est étudiante à Bruges dans le cadre d'études supérieures post Master, dans le département Droit Européen. Soumise à un rythme d'études intense et exigeant au sein d'un groupe de 350 étudiants originaires de 50 pays différents dont seulement 30 français, elle suit ses cours en français et en anglais auprès de professeurs attachés à de prestigieuses universités. En mai 2014, Jeanne et deux étudiantes, suisse et italienne, représentent le Collège d'Europe au Concours des Droits de l'Homme René Cassin qui se tient à la Cour Européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg.

Défendant le gouvernement d'un Etat fictif sur des thématiques juridiques tels que l'interdiction de la torture, le droit du sport, le droit à la liberté et à la sûreté, les trois jeunes femmes ont travaillé de manière solidaire pour préparer ce concours opposant 18 équipes sélectionnées d'universités internationales. Elles ont réussi grâce à leur détermination à aller jusqu'en finale. **Jeanne obtient à l'issue de ce concours le prix de la meilleure plaidreuse et le prix de l'éloquence qui lui seront remis par Monsieur COSTA, ancien Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, lors de la cérémonie de clôture au Conseil régional d'Alsace. Après la cérémonie de clôture qui s'est déroulée à Bruges le 20 juin dernier, Jeanne aspire à entrer dans la vie active au sein d'une des institutions européennes.**

Félicitations à Jeanne !

Tous nos encouragements pour sa brillante entrée dans la vie professionnelle !

Plus d'infos sur www.coleurope.eu rubrique « Evénements Avril 2014 ».



Au fil du Conseil Municipal, jeudi 12 juin 2014

Motion sur les rythmes scolaires :

La Municipalité alerte Monsieur le Ministre sur le cas particulier de la Ville de Laxou, afin de déroger provisoirement au cadre réglementaire pour qu'il s'adapte expérimentalement à notre réalité locale de terrain qui va bien au-delà du Décret, dans l'intérêt des enfants :

- écoles élémentaires : **maintenir** le dispositif performant avec la semaine de 4,5 jours, scolarisation les mercredis matins, pour un total de 24 heures d'enseignement hebdomadaires et des créneaux horaires d'activités du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 17h ;

- écoles préélémentaires : **suspendre** provisoirement la mise en œuvre de la Réforme et revenir à 4 jours d'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour un total de 24 heures d'enseignement hebdomadaires, afin de préserver le dispositif performant mis en place en école élémentaire, permettre au Dispositif de Réussite Educative de ré-intervenir comme antérieurement à la rentrée de 2013 le mercredi matin auprès des enfants en difficultés.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes :

Le rapport d'observations définitives relatif à la gestion de la ville de Laxou, de 2006 jusqu'à la période la plus récente (2012), a été remis suite à un contrôle qui s'inscrit dans le cadre d'une enquête menée par la Cour des comptes et les chambres régionales des comptes (CRC). Dans son précédent rapport de 2007, les observations de la CRC ne portaient pas sur l'accueil de la petite enfance, ni sur les relations de la commune et son CCAS.

Ce nouvel axe donné à ce contrôle nous a permis d'apporter des ajustements tout au long du contrôle sans attendre la réception des recommandations du rapport final.

Attributions de subventions (de fonctionnement et exceptionnelles) : 200 € au comité Unicef 54 ; 3200 € à la MJC Massinon ; 500 € à l'association Colonie de Laxou ; 500 € à Nabla ; 400 € à Tennis Laxou Sapinière ; 1000 € à Laxou Athlétisme ; 500 € à Laxou ça Roule ; 200 € au Cercle d'Escrime ; 150 € à Psy Cause Lorraine.

Environnement : convention de partenariat avec l'association Floraine et l'ENSAIA dans le but de rapprocher les trois parties dans la mise en place d'actions communes permettant de mieux comprendre les plantes invasives comme la Renouée du Japon, rechercher de nouvelles méthodes de lutttes et d'actions afin de mieux les combattre et ainsi réduire leurs impacts sur l'environnement. Convention de partenariat avec le Centre d'Etudes Techniques Apicoles de Grand Nancy pour l'installation et le suivi de ruches peuplées dans le parc du Fond de Lavaux. Dans le cadre du projet « L'abeille partenaire de la Biodiversité », la convention permettra de confier ces ruches à un apiculteur délégué par le CETA-GN. Le miel sera récolté au bénéfice de la ville et des ateliers de découverte pourront être organisés.

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)
(textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).



La réussite des idées du Front National dévaste le paysage politique traditionnel dans nos villes.

Nous venons de vivre deux scrutins successifs alarmants : en mars dernier pour les élections municipales et en mai pour les

élections européennes.

Les flatteries, la démagogie, le manque de courage, l'utilisation de la souffrance d'une crise économique et sociale et l'envolée du chômage sont pour une part importante dans cette évolution désastreuse. Les derniers résultats électoraux à Laxou confirment cette tendance nationale.

La fragilisation et le déclassement de la crédibilité de la parole politique est un deuxième facteur de ce désastre.

Ces résultats d'adhésions et non plus seulement de colère ne peuvent s'expliquer seulement par la souffrance car, en Europe, des pays dont la croissance est plus vertueuse, comme au Danemark notamment, suivent cette orientation pendant que d'autres pays comme l'Espagne qui malgré une grande précarité de l'emploi des jeunes ne suit pas cette facilité de l'extrême droite.

L'Europe est peut être perçue pour certains comme une supranationalité qui diluerait notre identité et nos valeurs communes. Nos identités territoriales constituent notamment une part de notre citoyenneté qui vit aussi des bouleversements. Cette évolution rapide des modes de vie dans nos territoires, nos villes crée

alors les conditions d'une instabilité dans l'identification de valeurs communes.

Nos contours géographiques comme la commune qui se trouvent dans des intercommunalités grandissantes dont peu d'élus font vivre la légitimité démocratique favorisent elles cette inquiétude grandissante...

Le grand chantier de simplification territoriale par la construction de grandes régions et d'intercommunalités de proximité plus fortes avec à terme la disparition des départements doit se faire dans un débat public avec les citoyens pour nourrir des nouvelles identités cohérentes.

Un Grand Nancy mieux valorisé et identifié avec ses communes, avec les responsabilités mieux connues de ceux qui décident doit se faire enfin par une démocratie directe.

Halte aux arguments simplistes : ce n'est pas moi, c'est l'Europe ; ce n'est pas moi, c'est le gouvernement ; ce n'est pas moi, c'est le département ; ce n'est pas moi, c'est la C.U.G.N. Chacun doit assumer ses choix. La seule réponse vient le jour de la montée encore plus forte de l'extrême droite qui prend la parole de manière habile en récoltant ce qui a été semé pendant des années à tous les échelons territoriaux. Tous les élus ont leur part de responsabilité.

Profitez d'un bel été, profitez de cette période de vacances.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains
19 rue de la forêt LAXOU
c.gerardot@orange.fr ou www.facebook.com/c.gerardot

Chers amis,
Une année scolaire s'achève.

Le gouvernement souhaite que les Français soient traités d'une façon équitable, quelle que soit leur région d'appartenance. Le nombre des régions passe de 22 à 14. Redessiner la France devrait permettre de supprimer à moyen terme une couche de ce mille feuilles administratif.

Du fait des guerres, et de l'idée d'une sorte d'Alsace-Lorraine bien enracinée dans l'imaginaire populaire, la fusion entre la Lorraine et l'Alsace peut rencontrer des hostilités bien compréhensibles de la part des lorrains. 70 ans de paix se sont écoulés. Les premières années dans un climat économique d'abondance, les plus proches de nous dans la paix bienveillante.

Je souhaite que ce regroupement permette une gestion plus saine, plus juste, plus équitable et plus transparente des fonds publics.

Je pense à nos concitoyens de plus en plus nombreux qui ont des difficultés à terminer leur fin de mois : sans emploi, petites retraites... Le coût de la vie augmente. Les petits et moyens revenus ne suivent pas cette évolution. Nous restons à votre disposition et à vos côtés dans les bons comme dans les moments plus difficiles.

Mon équipe s'associe à moi pour vous souhaiter d'agréables mois d'été à Laxou ou dans d'autres lieux. Prudence sur les routes à ceux qui partent !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous des vacances douces, agréables et ensoleillées. Sincèrement.



Carole Chrisment
Laxou 2014.

Réponse de la majorité municipale

Comment apporter le moindre crédit aux propos de l'opposition ?

Oui, tous les élus ont leur part de responsabilité, alors pourquoi Christophe Gérardot, Pierre Baumann, Valérie Ephritikhine, Myriam Doux, Carole Chrisment étaient-ils TOUS absents lors du Conseil Municipal important du 12 juin dernier ?

Pourtant, ce soir-là, des décisions majeures à prendre pour l'avenir de la commune étaient à l'ordre du jour ! Ils ont préféré ne pas engager leur responsabilité...

Entre autres délibérations, étaient à débattre :

- la **motion** qui affirme le soutien de la commune au dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant en élémentaire, avec une demande de suspension provisoire de l'application de la Réforme en maternelle,
- l'**approbation** du Compte de Gestion 2013 et du Compte Administratif 2013,
- le **rapport** de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes et la gestion de la commune,
- diverses **subventions** aux associations,
- certaines **nouveautés** pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ...

Et malgré cela, ils osent utiliser régulièrement des mots tels que « valeurs », « passion », « humilité », et « enthousiasme »... comme dans leur rubrique du dernier Laxou Actualités !

Notre correspondant défense reçoit la palme du partenariat avec l'Éducation Nationale



Le projet pédagogique porté par **Marc BORE**, officier supérieur de réserve de l'armée de l'air, au profit d'établissements secondaires de l'académie de Nancy-Metz, a été récompensé par la Palme du partenariat avec l'Éducation nationale.

Le concours, organisé par le Commission Armées-Jeunesse, placée sous la présidence du Ministre de la Défense, était ouvert à toutes les formations militaires. Le jury a décerné le prix à la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey pour son action originale et exemplaire à destination des élèves des collèges et des lycées de Lorraine. Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'École Militaire, à Paris, madame **Béatrice GILLE**, Rectrice de l'académie de Créteil, a remis la Palme du partenariat avec l'Éducation nationale au Colonel PENA, commandant la base d'Ochey et au Commandant BORE, chargé des actions pédagogiques.

Depuis près de 60 ans, la Commission armées-jeunesse, contribue à promouvoir l'esprit de défense, à préparer les jeunes à la citoyenneté et resserrer le lien entre les armées et la nation.

Marc BORE, conseiller municipal délégué aux Relations avec les Anciens Combattants et associations patriotiques est le correspondant défense de la ville de Laxou. Ce prix récompense également les actions menées tous les ans dans les collèges La Fontaine et Victor Prouvé de notre commune.

Travaux rue de la Forêt

Les premiers engins sont arrivés et les ouvriers ont commencé les travaux qui se termineront d'ici une année, en 2015. Notez que durant cette période, la circulation sera plusieurs fois totalement interrompue rue de la Forêt et réservée aux seuls riverains afin qu'ils accèdent à leurs domiciles.



La rue de la Forêt jusqu'à la Place du Jet d'Eau, la rue de Lavaux et l'impasse de la Mine sont les trois voies de circulation qui feront l'objet d'une réhabilitation totale (enfouisse-

ment des réseaux, captage des eaux claires, reprise des évacuations, voirie, stationnement, etc...).

La Communauté urbaine du Grand Nancy est en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet, élaboré avec la municipalité de LAXOU via **Christian MACHIN**, adjoint en charge des travaux. Contact : 03 83 97 85 85.

Deux réunions publiques ont permis d'apporter des réponses aux questionnements techniques ou d'organisation

et d'intégrer des aménagements complémentaires grâce aux suggestions des habitants. Le choix des candélabres fait l'objet d'une consultation, le Conseil de Proximité Laxou Village a distribué un questionnaire et transmettra les résultats à la mairie, merci à lui pour son implication dans la vie locale.

Les services techniques de la ville de Laxou et de la Communauté Urbaine du Grand Nancy restent à l'écoute de l'ensemble des habitants pour toute la durée des travaux.

Naissances

Assil BALOUL née le 08 février 2014 fille de Mossab BALOUL et Houria HATTALI
Nina JACQUES née le 02 mai 2014 fille de Cédric JACQUES et Sonia MANGIN
Emma COPPÉ née le 02 mai 2014 fille de Maxime COPPÉ et Amélie LEMOY
Solveig MULARD née le 05 mai 2014 fille de Hervé MULARD et Gaëlle KELLER

Parrainage civil

Samedi 21 juin 2014 **Emelyne VILLEMIN**

Mariages

Samedi 31 mai 2014 entre Monsieur **Jamale MAHMOUH** et Madame **Keltoum KORDI**
 Samedi 31 mai 2014 entre Monsieur **Sami ABDELNOUR** et Madame **Lise GASPARETTI**
 Samedi 07 juin 2014 entre Monsieur **Aurélien SAINT-DIZIER** et Madame **Sabrina ARNOULD**
 Samedi 07 juin 2014 entre Monsieur **Rachid DAHI** et Madame **Wendy MUNIER**
 Samedi 14 juin 2014 entre Monsieur **Ivan PIA** et Madame **Anne-Sophie MUR**
 Samedi 21 juin 2014 entre Monsieur **Alexandre GAZDA** et Madame **Mathilde DESPINOY**

Un éclairage de style... choisi par les habitants !



Une consultation individualisée des riverains sur le choix des candélabres a été effectuée auprès des riverains des rues de la Forêt, de Lavaux et de l'impasse de la Mine par le Conseil de Proximité Laxou

Village, présidé par **Pierre MOUGEAT**.

Merci de cette précieuse collaboration !

Après dépouillement, c'est le modèle Beaugency (éclairage de style) qui a été retenu face à un candélabre plus moderne. Rappelons que les services techniques de la ville et ceux de la Communauté urbaine du Grand Nancy restent à la disposition de tous pour répondre aux questions qui pourront se poser durant toute la durée du chantier.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2014

Bienvenue à Laxou

Vous habitez Laxou depuis peu ?



Le Maire et l'équipe municipale

seront heureux de vous accueillir pour vous souhaiter la bienvenue, vous présenter la ville et son histoire, ses services, ses projets...

Nous vous invitons à un moment de découverte et d'échange qui sera l'occasion pour l'équipe municipale de répondre aux différentes questions que vous vous posez sur votre nouveau lieu de vie.

Programme de la matinée :

- 9 h 30 : petit-déjeuner d'accueil au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM), 23 rue de la Meuse, au Champ-le-Bœuf
- 10 h 15 : visite commentée de la commune en bus
- 11 h : visite de l'Hôtel de Ville puis apéritif
- 12 h : retour au CILM en bus

Pour les participants qui le désirent, un bus partira du parking de la Mairie vers le CILM à 9 h.

Participez à cette matinée !

Inscrivez-vous dès à présent, directement sur notre site Internet www.laxou.fr, ou par téléphone au 03 83 90 54 70.

Forum des Associations

14 h - 17 h

Maison de la Vie Associative et du Temps Libre
rue du 8 Mai - Renseignements : 03 83 90 54 88.



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014

• Vide-greniers du Champ-le-Bœuf

De 7 h à 19 h au Parc d'Agrément



• Promenons-nous dans les bois

Animations de 9 h 30 à 16 h 30
à la Sapinière de Laxou

